



**MAIRIE D E BEURE**  
**51 rue de Besançon**  
**25720 BEURE**  
**Téléphone : 0 381 526 130 Fax: 0 381 515 553**  
**courriel : beure.mairie@wanadoo.fr**

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le 13 avril à 18H30mn s'est tenue une réunion du conseil municipal en son lieu habituel de séance après convocation réglementaire envoyée le 7 avril.

**Etaient présents :** M. Ph. CHANEY, Maire, M. Michel PIDANCET, Mmes Agnès FANDELET, Chantal JARROT , M. Fabrice ARENA, Adjoint  
Mmes Lily BAILLY, Valérie DONAT, Sylviane GAMBADE, Gaelle PELLETIER, M.M. Frédéric PROST, Cédric CLERVAUX, Henri LEBORGNE ( parti à 19H30 )

**Etaient absents :** Stéphanie KHOURI ayant donné procuration à Gaelle PELLETIER, Henri LEBORGNE ( à partir de 19H30 ) ayant donné procuration à Michel PIDANCET,

Madame Gaelle PELLETIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu précédent n'apporte aucune remarque. On passe à l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

### **Approbation des comptes de gestion M14 – LOGEMENTS – M49 - CCAS – Dél n°7 / 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET, adjoint aux finances indiquant qu'il a été vérifié que le comptable (Trésorier de Morre Roulans) a tenu compte de tous les titres de recette émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ces écritures concernant les comptes de gestion précités,

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve donc à l'unanimité des présents et des représentés la conformité entre les comptes de gestion dressés par le comptable et les comptes administratifs respectifs de 2014.

## Vote des comptes administratifs M14 LOGEMENTS M49 CCAS 2014– Dél n°8 / 2015

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET adjoint chargé des finances concernant les comptes administratifs 2014 pour la M14, le budget logement , CCAS, et M49.

### M14 2014

#### Fonctionnement

Recettes	783 242.50
Dépenses	650 479.75
Résultat de l'exercice	+ 132 762.75
Report 2013	+ 403 932.35
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>+ 536 695.10</b>

#### Investissement

Recettes	182 347.40
Dépenses	373 123.29
Résultat de l'exercice	- 190 775.89
Report 2013	+ 21 005.92
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>- 169 769.97</b>

### LOGEMENTS 2014

#### Fonctionnement

Recettes	71 240.87
Dépenses	16 665.12
Résultat de l'exercice	54 575.75
Report 2013	0.00
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>+ 54 575.75</b>

#### Investissement

Recettes	83 166.41
Dépenses	30 690.36
Résultat de l'exercice	+ 52 476.05
Report 2013	- 231 002.63
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>- 178 526.58</b>

### CCAS 2014

#### Fonctionnement

Recettes	7 392.27
Dépenses	10 190.62
Résultat de l'exercice	- 2 798.35
Report 2013	+ 6657.73
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>+ 3 859.38</b>

## M49 2014

### Exploitation

Recettes	81 445.38
Dépenses	75 102.53
Résultat de l'exercice	+ 6 342.85
Report 2013	+ 22 000.14
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>+ 28 342.99</b>

### Investissement

Recettes	41 180.77
Dépenses	18 108.06
Résultat de l'exercice	+ 23 072.71
Report 2013	+ 16 511.87
<b>Résultat de clôture 2014</b>	<b>+ 39 584.58</b>

En application de l'article L21 du CGCT Mr le Maire se retire de la séance au moment du vote. Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et des représentés les résultats des comptes administratifs précités.

### Restes à réaliser M14 (commune, logements) – Dél n°9 / 2015

Après avoir entendu les explications de M Agnès FANDELET, adjoint chargé des finances indiquant que certains des crédits ouverts en investissement en 2014 n'ont pas été réalisés et seront donc repris en restes à réaliser sur l'exercice 2015.

Ils comprennent :

#### BUDGET COMMUNAL - M14 – DÉPENSES

- Article 165 chapitre 16 .....	2 000.00 €
Dépôt et cautionnement reçu.	
Article 2031 chapitre 20 .....	1 000.00 €
Frais d'études	
- Article 2033 chapitre 20 .....	1 000.00€
Frais d'insertion.	
- Article 2117 chapitre 21 .....	1 500.00 €
Travaux forestiers	
- Article 21316 chapitre 21 .....	11 096.00 €
Equipements du cimetière	
- Article 2138 chapitre 21 .....	2 000.00 €
Autres constructions.	
- Article 21578 chapitre 21 .....	3000.00 €
Signalétique de Metz	

- Article 2183 chapitre 21 .....	18 675.00 €
Matériel de bureau et informatique.	
- Article 2313 chapitre 23 .....	5 365.00 €
Restructuration mairie, création crèche et restaurant	
- Article 2315 chapitre 23 .....	841.00 €
Aménagement quartier de Metz	
<b>TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015</b>	
<b>EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : .....</b>	<b>46 477.00 €</b>

#### **BUDGET COMMUNAL - M14 – RECETTES**

- Article 1328 chapitre 13 .....	30 000.00 €
Subvention CAGB pour Metz	
-Article 1341 chapitre 13 .....	64 941.00€
Subvention Préfecture pour Metz	
- Article 165 chapitre 21 .....	2 000.00 €
Dépôts et cautionnements reversés	
<b>TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015</b>	
<b>EN RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....</b>	<b>96 941.00 €</b>

#### **BUDGET LOGEMENT - M14 - DEPENSES.**

- Article 2313 chapitre 23 .....	20 000.00 €
Construction logement	
- Article 165 chapitre 16 .....	1 800.00 €
Dépôts et cautionnements.	
<b>TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015</b>	
<b>EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : .....</b>	<b>21 800.00 €</b>

## BUDGET LOGEMENT - M14 - RECETTES.

- Article 1328 chapitre 13 Subventions réserve parlementaire	3 517.00 €
- Article 165 chapitre 21 .....	1 800.00 €
Dépôts et cautionnements	
<b>TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015 EN RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....</b>	<b>5 317.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents et des représentés les restes à réaliser en dépenses et en recettes lesquels sont reconduits sur les budgets respectifs 2015

### **Carte scolaire – Dél n°10/ 2015**

Après avoir entendu l'exposé de Philippe CHANEY, Maire, précisant que :

L'école primaire de Beure placée en situation de carte scolaire perdra un poste d'enseignant sur cinq à la rentrée de septembre 2015 pour cause d'effectifs insuffisant mesure prise au CDEN du 10 avril 2015.

Alors même que les directives du ministère demandent aux collectivités notamment dans le cadre du Projet Educatif Territoriale de mettre en place les moyens matériels nécessaires afin de permettre à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, ce même ministère n'hésite pas à retirer les moyens humains en ne tenant compte que du seul critère lié aux effectifs et en ne prenant pas en considération les moyens matériels et techniques mis en place par la commune notamment la mise en place dans chaque salle de classe de tableaux numériques tactiles.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide d'exprimer son désaccord avec cette décision motivée par les seuls critères liés aux effectifs et regrette que les moyens techniques et matériels n'aient pas été pris en compte.

### **Affectation des résultats M14 LOGEMENTS CCAS M49 – Dél n°11/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET, adjoint chargé des finances en référence à la délibération concernant le vote des comptes administratifs en M14 LOGEMENTS M49 et CCAS il y a lieu d'affecter au BP 2015 les résultats suivants.

#### **Affectation de résultats 2014 sur budgets 2015 ( montants en €uro)**

##### **M14 - Investissement**

D 001 résultat de clôture 2014.....	- 169 769.97
Restes à réaliser recettes.....	+ 96 941.00
Restes à réaliser dépenses.....	- 46 477.00
Soit un besoins de financement de : .....	119 305.97

lequel sera affecté en réserve au R 1068,  
les résultats de la section de fonctionnement étant les suivants

**M14 – Fonctionnement**

Résultat de clôture 2014 : .....	+ 536 695.10
Besoins de financement : .....	119 305.97
Affectation en report de fonctionnement au R 002.....	417 389.13

**Logement – Investissement**

D 001 Résultat de clôture 2014 : .....	- 178 526.58
Restes à réaliser recettes : .....	+ 5 317.00
Restes à réaliser dépenses	- 21 800.00
Soit un besoins de financement	195 009.58
Dont une partie sera affecté en réserve au R1068	

**Logement – Fonctionnement**

Résultat de clôture 2014 affecté au R 1068.....	54 575.75
Besoins de financement.....	195 009.58
Soit un déficit global de	140 433.83

**CCAS – Fonctionnement**

Résultat de clôture 2014 : .....	+ 3 859.38
Affectation en report de fonctionnement au R002 de : .....	3 859.38

**M49 - Investissement**

R 001 Résultat de clôture 2014 : .....	+ 39 584.58
Soit un excédent de financement : .....	39 584.58
Affectation en report d'investissement eu R001	39 384.58

**M49 – Exploitation**

Résultat de clôture de clôture 2014 : .....	+ 28 342.99
Affectation en report d'exploitation au R002 de : .....	28 342.99

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité des présents et des représentés l'affectation sur les budgets respectifs 2015.

**Taxe d'affouage 2015– Dél n° 12 / 2015**

Après avoir entendu les explications de M Philippe CHANEY, Maire le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide de fixer la taxe d'affouage 2015 à 100.00€.

## Taux d'imposition 2015 de la taxe d'habitation et des taxes foncières – Dél n° 13/ 2015

Après avoir entendu les explications de M Philippe CHANEY, Maire, et sur proposition de ladite commission qui décide d'augmenter pour 2015 les taux d'imposition retenus en 2014 à savoir :

La taxe d'habitation passe de 4.27 % à 4.48 %

La taxe foncière bâtie passe de 8.25 % à 8.66 %

La taxe foncière non bâtie reste à 29.80 % soit le même taux qu'en 2014

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette proposition pour les taux d'imposition 2015 de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

## Vote des budgets primitifs 2015 M14 Logements M49 CCAS – Dél n° 14/ 2015

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET, Adjoint des finances et sur proposition de ladite commission, le conseil municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés approuve l'élaboration des budgets primitifs 2015 M14, CCAS, Logements, et Assainissement, établis de la façon suivante :

### M14 FONCTIONNEMENT :

Dépenses réelles	699 641.79 €
Virement à la section d'investissement	296 722.90 €
Opération d'ordre	1 700.00 €
Dépenses cumulées	998 064.69 €
Recettes réelles de fonctionnement	782 236.50 €
R002 résultat reporté 2014	417 389.13 €
Recettes cumulées	1 199 625.63 €

### M14 INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	338 422.90 €
Restes à réaliser 2014	46 477.00 €
D001 résultat reporté 2014	169 769.97 €
Dépenses cumulées	554 669.87 €
Recettes réelles	159 305.97 €
Virement de la section de fonctionnement	296 722.90 €
Opération d'ordre	1 700.00 €
Restes à réaliser 2014	96 941.00 €
Recettes cumulées	554 669.87 €

<b>LOGEMENTS FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses réelles	16 655.00 €
Virement à la section d'investissement	52 345.00 €
Dépenses Totales	69 000.00 €
Recettes réelles de fonctionnement	69 000.00 €
Recettes Totales	69 000.00 €
<b>LOGEMENTS INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses réelles	32 186.85 €
Restes à réaliser 2014	21 800.00 €
D001 solde investissement 2014	178 526.58 €
Dépenses cumulées	232 513.43 €
Recettes réelles	174 851.43 €
Restes à réaliser 2014	5 317.00 €
Virement de la section de fonctionnement	52 345.00 €
Recettes cumulées	232 513.43 €
<b>M49 EXPLOITATION</b>	
Dépenses réelles	48 100.00 €
Opération d'ordre	37 000.00 €
Dépenses cumulées	85 100.00 €
Recettes réelles	53 500.00 €
Opérations d'ordre	18 110.00 €
R002 résultat reportée 2014	28 342.99 €
Recettes cumulées	99 952.99 €
<b>M49 INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses réelles	35 000.00 €
Opérations d'ordre	23 944.00 €
Restes à réaliser 2014	0.00 €
Dépenses cumulées	58 944.00 €
Recettes réelles	5 834.00 €
Opérations d'ordre	42 834.00 €
Restes à réaliser 2014	0.00 €
R001 résultat reporté 2014	39 584.58 €
Recettes cumulées	88 252.58 €
<b>CCAS FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses réelles	11 740.00 €
Dépenses totales	11 740.00 €
Recettes réelles	7 880.62 €
R002 reporté 2014	3 859.38 €
Recettes cumulées	11 740.00 €



## **Subventions 2015 aux associations et organismes – Dél n° 15/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET, adjoint, le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents et des représentés d'attribuer aux associations désignées ci-dessous les subventions suivantes (Cédric CLERVAUX membre du Comité des fêtes ne prend pas part au vote ) avec une augmentation de 3% par rapport à 2014.

Anciens combattants	310 €
AS BEURE	1085 €
Twirling	1085 €
Ligue contre le cancer	128 €
Comité des fêtes Beure	1436 €
Doubs Libération US	291 €
Les castors juniors	200 €
Les copains d'abord	675 €
Lyre viticole	689 €
Musée Lucien Roy	890 €
Pétanque club	232 €
Prévention routière	106 €

Soit : 7127 €

Ce montant sera imputé à l'article 6574.

## **Tarifs sortie de ski – Dél n° 16/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Valérie DONAT adjoint aux finances, précisant que suite à la sortie de ski organisée par elle-même le 05 mars 2015, la participation demandée a été de :

- 10€ par enfant.

Les règlements sont exclusivement effectués par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés donne son accord.

Séance levée à 20H34

Le Maire

Les adjoints

Les Conseillers Municipaux